BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

A TOUTES LES PERSONNES QUI AIMENT A BIEN CONNAITRE LES LIVRES QUI PARAISSENT,
SOIT POUR LES LIRE ELLES-MÊMES,
SOIT POUR EN PERMETTRE, EN CONSEILLER OU EN DÉFENDRE LA LECTURE

Paraissant le 25 de chaque mois

TOME LXV

N° 1. — JANVIER 1882

On s'abonne à Paris
AU BUREAU DE LA *BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE*
RUE BONAPARTE, 82
EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER
Chez tous les libraires

4. — **59. INSTITUTIONS MILITAIRES (les) DE LA FRANCE** par un officier général. In-8°. IV–202 p. 1881. Paris Ch. Delagrave.

Ceux qui sont initiés déjà aux questions traitées dans cet ouvrage en trouvent les idées fort justes et pleines de sens ; ceux qui y sont étrangers s'y intéresseront et regretteront que le livre n'ait que deux cents pages.

Nous trouvons, dans l'Introduction, le but que se propose l'auteur, I, II, III. « Le livre intitulé l'*Armée française en* 1879 a produit, comme celui de 1867 du même auteur, sur le public militaire et dans le monde politique, une impression profonde et bien naturelle, surtout quand on songe aux questions qui y sont traitées et à la très grande compétence de l'écrivain.

A la lecture de cette œuvre magistrale, remplie des appréciations les plus judicieuses, mais aussi de critiques trop sévères, où sont traitées les questions sociales, politiques et militaires qui passionnent aujourd'hui l'opinion publique et le Parlement, on reste sous le charme de ce style imagé, attrayant et parfois un peu dogmatique ; on se laisse entraîner par la loyale franchise qui déborde de ces pages écrites par un savant et un noble cœur, d'où s'exhalent à chaque ligne l'amour ardent du pays et la passion de sa prompte réorganisation militaire.

Ce livre contient d'excellents enseignements. Eh bien! malgré toute notre bonne volonté, malgré notre admiration pour la science de l'écrivain et notre sympathie pour sa personne, il nous est impossible d'admettre toutes ses conclusions et de croire que les procédés patronnés par lui sont susceptibles d'apporter un remède au malaise dont nous souffrons. Le but de notre travail est de démontrer que l'auteur n'est pas toujours dans le vrai et fait souvent fausse route dans ses critiques et dans ses proportions.

Suivent onze chapitres dont les titres seuls suffisent pour appeler l'attention :

I — Nos Institutions militaires. — II. Etude sur les légendes. (Ce chapitre est destiné à répondre à l'affirmation suivante émise par l'auteur de l'Armée française en 1879 : « nos institutions oubliées et négligées, notre esprit militaire détruit par la guerre d'Afrique, tout ce qui constitue enfin la force de notre armée a été remplacé chez nous par la légende et le chauvinisme. ») — III. Réduction du service militaire à trois ans. — IV. Etablissements militaires en Prusse

(base de comparaison . — V : Les écoles militaires en France : La Flèche, St.-Cyr, Saumur, Polytechnique. — VI. Ecole de sous-officiers. — VII : Écoles d'enfants de troupe et familles militaires. — VIII : Le corps et le service d'État-major. — IX Le corps de l'Intendance et l'administration militaire. — X. La guerre d'Afrique et son influence sur l'esprit militaire. — XI. Éducation militaire du pays. Un appendice résume ce que se propose l'auteur, nous le reproduisons en entier.

« Appendice : depuis que ces pages ont été écrites, on a fait des changements assez importants dans plusieurs rouages organiques de l'armée. Nous en suivons les péripéties avec le plus grand intérêt; mais, jusqu'à ce jour, nous sommes de plus en plus affermis dans nos appréciations sur les principes qui doivent servir de base à toute transformation et à tout progrès.

Encore aujourd'hui, nos institutions militaires sont, selon nous, aussi complètes et aussi perfectionnées. Ce qui est indispensable c'est de trouver des têtes dirigeantes capables de les faire fonctionner.

En outre, pour constituer une armée nationale solide, la France possède les éléments les plus variés et les plus riches ; l'essentiel est de savoir les reconnaître pour pouvoir s'en servir utilement.

Quant aux réformes à introduire dans nos lois et règlements militaires, il nous a toujours paru prudent de rejeter les mesures trop précipitées et trop radicales, mais en toutes circonstances,de procéder avec méthode, avec calme et maturité ; ayant soin de renoncer aux entraînements irréfléchis et aux élucubrations novatrices de gens inexpérimentés et peu pratiques.

Si l'on ne sait éviter ces écueils et tenir compte des traditions et des mœurs nationales, on risque fort de ne construire qu'un édifice fragile et de préparer au pays et à l'armée d'amers mécomptes et peut-être de nouveaux désastres.

Un officier supérieur de l'armée, notre correspondant.

3. 4. — 60. LETTRES DE Mgr DE SÉGUR, DE 1854 à 1881, *publiées avec une introduction et des notes* par le marquis de Ségur. In-18 raisin XII-471 p. 1882. Paris, Bray et Retaux 3 fr. 50.

Le 29 juin 1881, l'Église et la France ont perdu un de leur plus glorieux enfants, Mgr de Ségur, l'âme de tant d'œuvres catholiques, l'auteur de tant de livres édifiants, le directeur de tant de vocations

religieuses. C'était un prodige que l'activité de ce saint prêtre, aveugle depuis vingt-sept ans, et auquel la cécité n'avait rien fait perdre de son zèle apostolique, écrivant, prêchant, agissant à la fois de tout côté, accablé d'affaires et toujours prêt à tout, conservant une sérénité inaltérable malgré les embarras les plus divers et la plus pénible dépendance. Nous espérons que son frère M. le marquis de Ségur nous racontera quelque jour dans tous ses détails cette vie si méritoire et si bien remplie. En attendant il publie un recueil de ses lettres que tous les chrétiens fidèles voudront lire et qui augmentera encore leur vénération pour la mémoire de ce prêtre incomparable.

Elles sont distribuées en quatorze séries selon les personnes auxquelles elles s'adressent ; et comme l'observe justement l'éditeur, presque toutes sont aussi remarquables par l'agrément du style que par la beauté de la pensée ; par l'onction édifiante que par la convenance et la diversité de ton dont elles sont écrites. Ce qui caractérise en effet Mgr de Ségur dans ses lettres comme dans ses autres écrits, c'est un mélange d'enjouement original et de piété sincère, un bon sens merveilleux uni à une extrême facilité d'élocution. On sent en le lisant qu'il devait être à la fois un causeur émérite et un excellent directeur, un prédicateur éloquent et un promoteur de piété et de charité, en un mot l'homme de toutes les bonnes œuvres. Sous cet aimable abandon de plume et d'allures on découvre le zèle ardent du salut des âmes, le souci perpétuel de la perfection, et la pratique habituelle de la conformité à la volonté de Dieu. Pendant que l'on demandait à Dieu la guérison de sa cécité, il lui en demandait la continuation comme d'une excellente épreuve qui lui faisait pratiquer les plus hautes vertus, sans l'empêcher de multiplier son action et ses travaux de près comme de loin, dans les séminaires et les communautés, autour de lui et dans le monde ; sans que jamais sa triste infirmité altérât l'égalité de son humeur, ni son zèle apostolique, ni sa verve épistolaire.

L'auteur auquel Mgr de Ségur nous paraît le plus ressembler dans ses lettres, c'est saint François de Sales, avec son abondance expansive et sa grâce familière, son mélange de finesse et de simplicité, sa riche imagination, son onction affectueuse, et je ne sais quelle verve originale et pénétrante qui chez lui donne à la piété un charme merveilleux. Il faut y joindre un tour d'esprit enjoué, une sorte de bonne humeur, et de douce raillerie, particulière à certains auteurs français et surtout parisiens, qui se mêle chez eux agréablement à

la raison et même à la piété dans les matières les plus graves et les plus sérieuses, et qui en particulier dans les ecclésiastiques spirituels et zélés est un charme et une qualité de plus. C'est en un mot, ce qu'on pourrait appeler, si on l'osait, une rondeur de langage vertueuse, ou un persiflage chrétien, très aimable chez les gens d'esprit, mais souvent assez déplaisant chez les hommes du commun. Mgr de Ségur excelle dans cette plaisanterie bienveillante qui n'ote rien à la sûreté de sa doctrine et de sa direction.

Mais ce qui nous frappe le plus dans ces lettres, c'est une certaine candeur d'âme qui, malgré la nécessité pour un aveugle de les dicter à un tiers, ne laisse jamais soupçonner la gêne que cet intermédiaire ferait sentir à toute autre personne moins chrétienne, moins humble et moins naïve dans son zèle. Nous y voyons la marque d'une grande droiture sans retour sur soi même, et d'une rare perfection dans la vie spirituelle. Avant de le lire, il nous aurait paru impossible de dicter, comme on écrit directement et avec le même abandon, l'âme ayant comme le corps, sa pudeur qui n'ose la montrer tonte entière, et qui tient à notre personnalité et à notre nature à la fois délicate et imparfaite. Ce suprême naturel dans une intimité forcément partagée nous remplit d'admiration pour la haute vertu qu'il suppose.

Nous recommandons vivement un livre aussi agréable et aussi édifiant à tous nos lecteurs, et pour achever de leur en donner une idée nous citerons cette lettre adressée à un jeune homme scrupuleux, chef-d'œuvre de bonté, d'esprit et de sagesse sacerdotale, comme le remarque M. le marquis de Ségur, et qui montre en effet la causerie la plus aimable unie à la direction la plus sûre et la plus solide.

Les Nouettes (Laigle-Orne), 21 août 1859.

Monsieur mon fils,

Je reçois à l'instant ta lettre et tes doléances très légitimes; c'est en effet, un très triste métier que d'être scrupuleux, et je sais par une expérience de huit mois consécutifs ce qu'est cette petite maladie. Ne t'en effraie pas plus qu'il ne faut, mon pauvre enfant. Quand cela sera passé, ce sera une excellente leçon pour l'avenir. « *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed ad gloriam Dei.* »

Tu fais comme les vers à soie, qui s'ingénient à se faire eux mêmes leur prison et à s'étouffer sous les plis et replis du petit fil de leur soie. Le scrupule provient d'une attention trop grande à tout ce que l'on fait, à tout ce que l'on dit, à tout ce que l'on pense;

c'est une manie de vouloir sans cesse se juger soi-même, juger ce premier jugement, puis ce second, puis ce troisième, et ainsi de suite. Tu conçois que ça n'a pas de fin, comme le filet de soie du pauvre ver. C'est la caricature d'une bonne conscience: c'est une illusion qui vient du démon lui-même et que ce vieux séducteur veut nous faire prendre pour la conscience. La conscience c'est la voix de Jésus en nous, qui nous juge, nous approuve ou nous condamne. Le scrupule, c'est la voix du démon qui singe le bon Dieu et nous trouble.

En pratique, mon cher enfant, saute à pieds joints sur ces petites idées qui ne reposent sur rien.

Puisque tu sais que tu es scrupuleux, traite-toi en scrupuleux et présume toujours en ta faveur, lorsqu'il n'y a pas une certitude complète que tu as consenti librement au mal. Cela t'arrive très rarement ; console-toi donc. Méprise absolument les imaginations mauvaises que tu prends à faux pour des pensées coupables ; le péché des *mauvaises pensées* ne consiste pas à avoir dans l'esprit la pensée du mal, mais à se représenter volontairement de mauvaises actions comme les faisant et comme y prenant un plaisir *volontaire*. Médite bien cette définition ; tu verras que tu n'as jamais de vraies mauvaises pensées, et que toutes les bluettes que le diable éparpille devant tes yeux, lorsqu'il s'agit de communier ne sont que des feux follets dont il ne faut pas seulement s'inquiéter.

Puis, mon cher ami, demande instamment et humblement au bon Dieu la paix de son amour; cette paix est une grâce que la prière seule attirera en toi. Communie le plus souvent que tu le pourras, et toujours avec la simplicité d'un petit enfant ; avec le pur désir de mieux aimer le bon Dieu et de le servir avec plus de fidélité. La sainte communion est le remède des péchés véniels, comme l'absolution est le remède des mortels. On ne communie pas parce qu'on est bon, mais pour devenir meilleur. Les demi-consentements dont tu me parles sont de la graine de niais qu'il faut planter dans ton potager à l'ombre des cornichons.

Adieu, mon enfant très cher. Je t'embrasse tendrement.

F. Soullié.

4. 5. — 61. LOI (la) DU PARDON par M. R. Lajoye, avocat à la Cour d'appel in-18 j. XV-228 p. 1882. Paris, Pédone Lauriel 3 fr.

« Il n'est pas contestable, dit l'auteur dans sa préface, si ce n'est « pour quelques esprits chagrins, que la France est actuellement en

« voie de progression et que le niveau de l'intelligence tend à « s'élever tous les jours vers des sphères plus hautes... à mesure que « la civilisation élève une nation, les mœurs deviennent plus douces « et par suite les peines doivent diminuer de sévérité, car le niveau « moral montant tous les jours, des responsabilités qui pouvaient « échapper à des esprits grossiers apparaissent évidentes à des « esprits plus éclairés. » Partant de ce point de vue M. Lajoye déclare, après un avocat général, que les lois sont trop sévères et qu'elles doivent s'adoucir avec les progrès de la civilisation.

Au risque de paraître un esprit chagrin, nous devons dire que nous ne partageons pas absolument les sentiments de l'auteur sur le progrès moral actuel, et bien loin de réclamer avec lui l'adoucissement des lois et de la répression, nous demanderions bien plutôt une application plus sévère de la législation existante.

Mais en raisonnant comme M. Lajoye lui même, est-ce bien quand le développement de l'instruction a augmenté les responsabilités en les rendant plus apparentes, qu'on peut logiquement songer à adoucir la répression.

« La loi du pardon, l'auteur l'avoue lui-même, peut de prime « abord paraître une théorie étrange et digne d'un esprit rêveur : « demander à la société de pardonner au lieu de punir, à l'heure « actuelle où le nombre de récidives augmente tous les jours, n'est-« ce pas là une proposition raisonnable ? »

Oui, c'est bien là l'impression qu'elle nous cause. Nous comprenons le mobile de l'auteur ; le nombre sans cesse croissant de récidives lui fait douter de l'efficacité de notre système pénal, et il cherche dans une punition toute morale l'effet que les peines afflictives sont impuissantes à produire : le jury déclare qu'il y a crime et pardonne, et le coupable pris de repentir voudra mériter ce généreux pardon. Ces bons criminels seraient bien rares, croyons-nous.

M. Lajoye nous paraît mieux inspiré quand, dans le chapitre consacré à la réclusion et aux maisons centrales, il attribue aux vices de ces systèmes le nombre effrayant des récidives. Comme lui, nous reconnaissons les vices profonds de notre pénalité et de nos systèmes pénitentiaires qui, mettant en contact tous les vices, ne peuvent prétendre à moraliser les criminels. C'est bien là le mal qui appelle la réforme et la réforme vraiment pratique et efficace.

Mais si ce livre n'offre pas toujours pour nous les véritables solutions, il appelle l'attention sur de graves problèmes que nos législa-

Dites, écrivait-il ailleurs (page 252). que le royaume d'Italie est plus beau que sept gouvernements, mais ne dites pas que nous sommes meilleurs que les cardinaux et les prélats ! Non, mille fois non. » Et bien d'autres passages analogues seraient à citer.

Le point que les Mémoires éclairent d'une façon particulière et qui contraste avec les idées généralement reçues, est l'intime pensée de Victor Emmanuel. Jusqu'ici on s'était habitué à le regarder comme une victime, on se le représentait traîné malgré lui à cette Rome fatale, et l'on avait pour lui plus de compassion et de pitié que d'indignation et de juste sévérité. Ici encore la légende doit faire place à l'histoire. En juillet 1858 le comte Pasolini eut avec Cavour une entrevue dans laquelle ce dernier lui expliqua tout le plan dressé (page 221.) par Napoléon III. « Mais cette politique du ministère est-elle celle du roi, demanda Pasolini — Oh ! s'écria Cavour, dans tout ceci, il nous faut retenir le roi au lieu de le pousser ».

Et de fait, après le *Te Deum* chanté dans la cathédrale de Florence, à la fin d'un repas de cour, la conversation s'engagea (pag. 257) entre le roi et le comte. Victor Emmanuel, après lui avoir demandé divers renseignements tant sur les Romagnes que sur les autres parties de l'Italie, rompit la conversation sur ce mot qui la résumait. « A Rome, il le faut ; je veux y aller vite » *A Roma bisogua, voglio andarci presto* » Ces paroles confirment les confidences de Sella publiées l'année dernière et qui attribuent au roi la prise de la capitale du monde chrétien.

Cette Rome lui a été fatale et malgré lui il a dû y mourir. Celui qui contre tous les droits et sans déclaration de guerre envahissant par deux fois les états pontificaux se les était injustement appropriés, a subi la peine du talion. La mort est venue pour lui comme un voleur. Ce n'est pas dans son lit, entouré de ses enfants et de ses ministres, ce n'est pas réconcilié avec l'Église, qu'il a terminé sa vie pleine de crimes. La vérité s'est faite sur ces événements et l'on sait maintenant que c'est à son balcon, en face de la coupole de Saint-Pierre alors que se sentant mieux il respirait l'air frais du matin que la mort est venue le frapper. Quand les serviteurs accourus au bruit entrèrent dans la chambre ils ne relevèrent qu'un cadavre.

Le comte Pasolini, a rempli diverses ambassades pour ne pas, disait-il, « trahir le pape dans ses propres états en les gouvernant au nom du roi ». En 1874 cependant, il trouva dans ses principes libéraux une allure assez large pour permettre à sa conscience d'accepter la pré-

sidence du sénat à Rome même. Ce fut sa dernière faute ; la mort lui aussi l'attendait. Mais il avait montré une certaine loyauté, il avait toujours aimé Pie IX et en 1848 avait exposé sa vie pour lui, Dieu lui devait une récompense et il la lui donna en lui accordant une mort qui répara les erreurs de sa vie. Pasolini a fini en chrétien contrit et repentant. En terminant ce compte rendu, nous ne pouvons que répéter avec Pietro Desiderio son fils. éditeur de ces Mémoires: *Beati mortui qui in Domino moriuntur.*

Dr ALBERT BATTANDIER,
Camérier de S. Sainteté.

4. 5. — 66. **PURGATOIRE** (le), *d'après les révélations des saints*, par M. l'abbé LOUVET, missionnaire apostolique. In-18 jésus, v-412 p. Paris, Palmé. 3 fr.

L'Église catholique, en établissant, aux conciles de Florence et de Trente, la vérité du dogme du Purgatoire, a laissé, dans une ombre discrète, la plupart des questions qui se rattachent à ce lieu d'épreuves; sur tous les points de détail, sur la nature même des peines par lesquelles passent les âmes des pauvres prédestinés, elle a laissé les plus grandes latitudes aux théologiens et aux docteurs. Mais, a côté des définitions de l'Église, à côté de l'enseignement officiel de l'École, il y a, dans la tradition, une riche mine de matériaux, je veux parler des révélations des saints et de leurs rapports surnaturels avec les âmes du purgatoire. Un missionnaire, éloigné par la maladie de ses occupations d'état, et conduit, par le péril de mort, à la pensée des sombres bords où il croyait bientôt aborder, a voulu exploiter cette mine. Pour s'instruire d'abord, pour se réconforter ensuite, il a lu tout ce que les saints nous apprennent du Purgatoire ; après avoir lu, il a fait des extraits et distribué ses matériaux ; en suivant la voie ordinaire, il est arrivé à la composition d'un livre précieux, que son évêque, Mgr Colombert, a jugé digne de l'impression.

Ce livre traite de la mort et du jugement, de l'existence et du lieu du Purgatoire, de ses peines et de ses joies, de ses divisions et de sa durée, des rapports des âmes du Purgatoire avec l'Église triomphante et avec l'Église souffrante, du soulagement des âmes du Purgatoire comme œuvre de justice et comme œuvre de charité, du moyen de soulager ces âmes, par les œuvres en général, par la prière, par l'aumône, par la mortification, par la sainte messe, par les indulgences, par le vœu héroïque, enfin de la sortie des âmes du Purgatoire.

Dans chacun de ces chapitres, l'auteur invoque l'autorité des représentants de la tradition. Pour la partie dogmatique, il cite habituellement la *Somme théologique* de saint Thomas, le *Traité du Purgatoire* de sainte Catherine de Gênes, le *Traité du discernement des esprits*, du cardinal Bona, *De la charité à exercer envers les défunts*, par le P. de Muntford, jésuite, le *Créateur et la créature*, du P. Faber. Pour la partie historique, outre les *Auxiliatrices du Purgatoire* du P. Blot, et les *Merveilles du Purgatoire*, du P. Rossignoli, où il puise à son aise, il marche escorté par les Bollandistes, Ribadéneira, Marchant, les chroniqueurs des ordres religieux, les biographes de sainte Madeleine de Pazzi, de la bienheureuse Marguerite-Marie, des mères Agnès et Françoise du Saint-Sacrement. On ne pouvait, pour l'histoire et pour le dogme, puiser à meilleures sources.

Bien que l'auteur ait écarté avec soin toute révélation qui lui a paru apocryphe ou douteuse, et qu'il se soit efforcé de ne produire que des faits attestés par des saints canonisés, cependant comme l'Église ne s'est pas prononcée sur l'authenticité de la plupart des documents, d'où il a tiré ses preuves, par respect pour les prescriptions pontificales, l'auteur a bien soin de déclarer qu'on ne doit à ces révélations qu'une foi *humaine*. On ne procède donc pas ici avec la rigueur de l'argumentation théologique, mais avec des textes et des témoignages qui ne sauraient atteindre à la hauteur de la certitude divine. Il est juste d'en tenir compte.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que ces témoignages ne méritent aucune croyance. Pour les révélations que l'Église approuve, elle déclare seulement qu'elles ne contiennent rien de contraire à la foi; pour celles qu'elle n'approuve pas, si elle ne les improuve pas non plus, c'est qu'elle les admet dans une certaine mesure. Dans la mesure même où l'Église les tolère, les accepte, ou les approuve, nous devons les approuver nous-même comme règles de conviction.

Pour la conduite, nous pouvons étendre cette latitude. Dès lors qu'une chose est dogmatiquement recevable, si elle est bonne, encourageante, fortifiante, induisant à la piété, à la charité, au sacrifice, elle doit être, de notre part, l'objet d'une particulière considération. Quand il s'agit du Purgatoire, nous avons, hélas ! trop besoin qu'on nous invite à y penser. Au sortir de cette terre, le Purgatoire doit être, pour la plupart des âmes croyantes, une seconde patrie, provisoire comme la première, mais sinon définitive, certainement plus dure. On aime à penser qu'on ne sera pas de ces pécheurs endurcis que Dieu réprouve, parce qu'ils se sont réprouvés eux-mêmes ; on

ne saurait non plus se flatter beaucoup qu'on sera de ces saints dont la vertu infaillible ou la pénitence adéquate assurera l'entrée immédiate au Paradis. On croit donc volontiers qu'on passera, pour un temps, au Purgatoire. Eh ! si vous y croyez, il faut y penser d'une manière plus efficace ; et puisque vous n'avez que quelques jours à passer sur la terre, tâchez d'en avoir encore moins à passer dans le séjour où Dieu arrête les âmes, d'une justice imparfaite, mais déjà commencée. L'un des meilleurs moyens pour y réussir, c'est de penser aux autres et d'exercer envers eux l'un des actes les plus excellents de la charité. Or la vérité est que nous oublions trop vite les âmes du Purgatoire ; la vérité c'est que nous croyons trop facilement qu'elles ont satisfait à la justice rigoureuse de Celui qu'elles ont offensé et qui leur fait payer, après la mort, jusqu'au dernier quadrant, la dette que la légèreté, l'immortification et la tiédeur leur ont fait contracter, pendant la vie, envers l'inexorable justice du Très Haut.

« Je ne me dissimule pas, dit l'auteur, les imperfections et les lacunes de ce travail : mon métier n'est pas d'écrire, mais de prêcher. Ces notes prises au courant de la maladie, ont été rédigées plus tard, au milieu des labeurs de la vie apostolique, bien souvent le soir en prenant sur mon sommeil, d'autres fois en barque le long des grands fleuves de la Cochinchine, en me rendant d'une poste à l'autre, à trois mille lieues de France, loin de toute bibliothèque. » Ces excuses,qui honorent la modestie de l'auteur, n'ont pas autrement, pour nous, une grande importance. Non pas que nous voulions, censeur impitoyable, rejeter, de tout livre, toute imperfection ; mais parce que, à notre sens, le meilleur apprentissage de la composition littéraire, ce n'est pas la composition même, c'est le travail pratique, c'est le *pied du mur* pour le maçon. La vérité est que la plupart des missionnaires écrivent fort bien ; parmi eux, il n'y a ni médiocrités, ni fruits secs. Au surplus, ici, il ne s'agissait pas d'écrire. Dans les livres de piété, il ne faut qu'un style assorti aux matières, un style sans défauts choquants sans doute, mais par là qu'il est simple et correct, il est bon ; il serait fâcheux qu'il fût tel qu'on pût l'admirer et oublier l'objet de sa lecture.

Sous tous les rapports donc, sauf sous le rapport de la théologie pure, ce livre est digne d'une très haute considération.

Justin Fèvre.

tique et malin, soit; mais Voltaire modèle d'indépendance ou de largeur dans les idées, nous ne nous figurons pas bien ce phénomène.

En ouvrant ce livre, nous avons été agréablement surpris de trouver, à la première page, la photographie de l'auteur; nous l'avons justement comparée à l'astre du matin, bien fait pour nous entraîner à sa suite au milieu des étoiles. Un autographe de M. Flammarion qui la souligne sera l'hommage public de l'auteur.

P. G.

4. 5. — 107. **EXPOSITION DU DOGME CATHOLIQUE,** par le T.-R.-P. J.-M.-L. MONSABRÉ, des Frères-Prêcheurs. *Œuvre de Jésus-Christ.* Carême de 1881. In-18 jésus de 307 p. 1881. Paris, Baltenweck : 3 fr.

Les grandes conférences de Notre-Dame, maintenues à leur niveau élevé par l'éloquent P. Monsabré, sont chaque année, pour ainsi dire, un événement religieux. Non seulement on se presse dans les nefs de la basilique pour les entendre, mais, à peine publiées, elles trouvent d'assidus et nombreux lecteurs. Deux mois sont à peine écoulés pour celles de cette année par exemple, qu'il les faut réimprimer : c'est la seconde édition que dès le mois de juin nous avons sous les yeux. Le fruit s'en multiplie de la sorte. Du reste, un tel succès ne surprend point quand on a lu ces admirables pages. Tout y est : puissance de la pensée, hauteur de l'art, éclat du style et de l'expression, et surtout logique irréfutable, même à propos des simples tableaux.

On s'en souvient peut-être, après avoir traité, en 1869, du Concile et du Jubilé ; puis, en 1872, ce qu'il appela *radicalisme contre radicalisme*, l'orateur commença, l'année suivante, et l'a poursuivie depuis, l'*exposition du dogme catholique*, si étrangement défiguré par ses ennemis, et, il faut le dire, plus étrangement ignoré encore. Ce furent, successivement, chaque matière occupant une station, l'existence, les perfections, la vie de Dieu ; ensuite l'œuvre de Dieu, le gouvernement de Dieu sur cette œuvre, l'Incarnation, la personne de Jésus-Christ, ses perfections, sa vie. En 1881, c'est *son œuvre*, l'œuvre de Jésus-Christ, qu'il s'agit d'exposer. Sujet vaste comme le monde : car Jésus-Christ c'est le monde : *Omnia traham ad meipsum...*

Or, l'œuvre fondamentale de Jésus-Christ c'est *la Rédemption* de l'humanité; tout en lui s'y rapporte, tout y aboutit : il nous a laissé cela avant tout. « Nulle part l'humanité n'a pu trouver son pardon « dans le sang qu'elle répandait. Pourquoi donc, Messieurs ? Est-ce

« seulement parce que l'expiation faisait fausse route en s'adressant « à des divinités menteuses ? Mais le vrai Dieu lui-même ne pouvait « pas l'accepter. Toutes les vies immolées, même celles qu'on esti- « mait les plus pures, étaient des vies souillées; toutes les vies immo- « lées se devaient à Dieu pour leur propre compte, avant d'être subs- « tituées à d'autres vies; toutes les vies immolées cédaient à la « violence, protestaient contre leur supplice par des cris désespérés. « Sans la pureté, sans la possession et le libre don de soi, il n'y a « pas de victime expiatoire... Le Sauveur est venu. Nous avons « contemplé sa naissance miraculeuse, sa vie pleine de merveilles, « sa mort prophétisée, et jusque sur son gibet il nous a prouvé qu'il « était vraiment le Fils de Dieu. Cependant je me demande en quoi « son supplice ressemble à cette solennelle action que nous voyons « s'accomplir dans les temples et sur les autels de l'antiquité. Cou- « ronnées de feuillage et de fleurs, les victimes étaient conduites à « la mort par de graves sacrificateurs ; les prêtres et leurs servants, « revêtus d'habits magnifiques, s'avançaient à travers la foule res- « pectueuse et tremblante, les chants sacrés retentissaient ; l'encens « brûlait dans les urnes ardentes, et le peuple élevant son cœur, « mêlait ses prières aux nuages embaumés qui montaient vers le « ciel. Œuvre de sang et de mort, le sacrifice était pourtant une « fête. Le supplice du Christ, au contraire, est un drame lugubre où « s'agitent les plus hideuses passions : la cupidité, l'envie, la haine, « l'ingratitude et la peur. Des disciples traîtres et parjures, des juges « hypocrites et menteurs, un proconsul sans conscience, des bour- « reaux sans pitié, un peuple imbécile qui maudit aujourd'hui ce « qu'il honorait hier : voilà les acteurs au milieu desquels s'avance, « condamné par une sentence juridique, abreuvé d'opprobres et dé- « chiré de coups, un homme qu'on va exécuter en plein air, au som- « met d'une colline funèbre, sur le gibet destiné aux esclaves. Et « ce honteux spectacle serait la grande fête du rachat de l'humanité? » (P. 14, 20). Oui ; et c'est ce que l'orateur va démontrer dans les mêmes beautés de langage. Dieu rencontre en Jésus ce que vainement on chercherait dans les autres victimes : le péché universel dont il s'est chargé ; l'innocence dévouée, pour toucher son cœur ; l'infini, pour réparer l'offense faite à sa majesté, et pour satisfaire rigoureusement aux exigences de sa justice. C'est la victime comparable à nulle autre. — Or les proportions de cette immolation, qui assure la rédemption, sont au-dessus de toute prévision humaine. Par sa hauteur, elle nous ramène au ciel d'où nous avions été bannis ; par sa profondeur, elle

atteint l'abîme de nos souillures, et attaque la racine même de l'iniquité ; elle arrive à faire de chacun de nous un rédempteur ; par sa largeur, elle embrasse l'univers tout entier ; sa longueur, si l'on peut continuer ces expressions, s'applique au passé, au présent, à l'avenir, à tout moment du genre humain, à toutes les races qui ont précédé ou qui suivront la nôtre ; et finalement elle est éternelle, puisque les élus lui doivent chacun des instants d'une félicité destinée à n'avoir point de terme. — « Pendant combien de siècles encore le « Christ appliquera-t-il l'efficace de son sang répandu ? Je n'en sais « rien. Mais il me répugne de croire à la cabalistique sacrée de ces « trembleurs qui nous annoncent la fin prochaine des temps et la « ruine de l'univers. Ce n'est pas la première fois qu'on a dit : Tout « finira bientôt... Non, je ne puis croire que Dieu, qui s'y entend à « bâtir, ait donné à son édifice spirituel un portique immense de « quarante, soixante siècles et peut être davantage, pour une cons- « truction principale qui n'aurait que de mesquines proportions. « J'attends l'accomplissememt des splendides prophéties qui pro- « mettent au Sauveur du monde un règne universel, pacifique et « incontesté. » (P. 43). A ce particulier point de vue il serait aisé de répondre que « la cabalistique sacrée des trembleurs » entend s'appuyer sur l'Écriture, et notamment sur le livre de l'Apocalypse, où Dieu, « qui s'y entend à bâtir », paraît avoir fixé les proportions de son ouvrage ; les *à priori*, en pareil cas, servent peu. En outre, les soixante siècles de portique sont bien peu de chose pour « la construction principale », qui est la demeure céleste, et non pas cette terre. Et enfin, l'Évangile annonce un général affaiblissement de la foi au moment où tout sera consommé, et non pas un triomphe de Notre-Seigneur sur tous les esprits. Aussi le P. Monsabré ajoute-t-il prudemment : « Dût notre humanité n'en pas voir la réalisation, il « me semble que, sur la terre régénérée, Dieu pourrait bien faire « succéder à notre race une race nouvelle, dont l'immortelle vie « recevrait la justice et la félicité du Verbe incarné et immolé ; il me « semble que, si la terre disparaissait, l'œuvre du Rédempteur pour- « rait bien trouver l'hospitalité dans l'immensité radieuse où l'at- « tendent peut-être des milliards de vivants.

Donnons une idée rapide des cinq autres conférences, car jusqu'ici nous sommes restés dans la première. — Comment parler de la Rédemption sans s'arrêter au chef-d'œuvre où elle est comme concentrée et exprimée en une seule vie, c'est-à-dire sans appeler Marie en face de cette étude ? Marie est, en effet, ce chef-d'œuvre, par

toutes *les grâces*, par toutes *les gloires* qu'elle a reçues de la Rédemption, dont elle est plus rapprochée, par sa maternité divine, que toutes les autres créatures. Sa gloire après les faveurs de grâce singulière, commence à son tombeau et s'épanouit dans les cieux ; elle inonde la terre de ses bienfaisantes clartés. Marie est associée à la distribution des biens dont la rédemption est la source, et elle y emploie ses vertus, ses privilèges, sa toute-puissance maternelle. Tout cela est admirablement développé, et se termine par un coup d'œil sur le culte de la Sainte Vierge dans l'Église.

Et voici maintenant *la Société des rachetés*. Comment le genre humain saisit-il la Rédemption ? Le Sauveur, pour déterminer l'application de ses mérites et achever son œuvre de salut, crée une société spirituelle, religieuse, surnaturelle, et dès lors se dégage une proposition toute logique : il faut appartenir à cette société pour jouir du bénéfice de la Rédemption. Cette société c'est l'Eglise ; et la suite naturelle du discours amène à la décrire, à relever ses titres, à la venger de ses ennemis, à féliciter ses grands fidèles.

Le Christ, parfait dans ses créations comme dans sa personne, ne peut évidemment être l'auteur d'un ouvrage disparate, où les contradictions doctrinales et pratiques se choquent par mille endroits : il n'a dû fonder qu'une seule Eglise, et donner au monde les moyens de la reconnaître. A quoi reconnaîtrons-nous donc l'unique et véritable Eglise de Jésus-Christ ? C'est l'objet de la conférence suivante, tout particulièrement utile au temps de confusion où nous vivons.

Cette Eglise porte au même degré la note de sainteté, ou de l'éminente perfection morale et surnaturelle. Ici deux points : dans l'Eglise Catholique, cette perfection est manifestée par des actes héroïques et des œuvres grandioses dans lesquels la nature humaine se surpasse: elle y est, de plus contresignée par des merveilles divines incessantes.

Enfin, dernier sujet, l'universalité et l'apostolocité de l'Eglise. — Tout cela demeure indestructible malgré les séculaires conspirations de la force, de l'erreur et des passions. *Ecclesia enarrat gloriam Christi.*

V. Postel.

4. — 108. **MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES A TOURNAY**, par L. Cloquet, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, membre de la Société historique et littéraire de Tournay, de la Société archéologique de Charleroi et de la Société

On devine ce que peut être l'esprit d'une pareille histoire. Si l'auteur comprend le rang et l'importance de l'Église dans la société dont il retrace rapidement l'histoire, comment s'expliquer la façon dont il la traite ? Pour lui, l'Église est à peu près toujours suspecte, et le blâme l'emporte toujours sur l'éloge. Jamais il n'avoue franchement sa grandeur et ses services. Et s'il ne connaît pas l'Église, ce qui paraît assez clairement, comment ose-t-il parler de sa doctrine, de ses institutions et de son histoire ? Ce qu'il en dit, il l'emprunte aux écrivains de son école, selon les circonstances et les besoins du moment, sans considérer l'ensemble des événements au milieu desquels son action s'exerce, l'influence qu'elle subit de la part des passions humaines, en un mot, sans embrasser d'un regard large et élevé la suite imposante de son histoire et les progrès dont elle est la promotrice infatigable à travers les siècles, malgré des oppositions formidables toujours renaissantes mais toujours vaincues. L'Université est incapable d'en venir là, et ce n'est pas aujourd'hui qu'elle l'essayera. On peut se demander aujourd'hui si quelque chose de bon peut venir de l'Université. J'ajoute, en finissant, qu'il n'est pas impossible que l'auteur du cours d'histoire, dont nous parlons, ait cru faire une œuvre impartiale, pas trop favorable ni trop hostile à l'Église. C'est l'idéal des honnêtes gens de l'Université.

L. L.

4. — **157. HISTOIRE GRECQUE,** par Ernest Curtius. Traduite de l'allemand sous la direction de A. Bouché-Leclercq, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris. Tome III. In-8°, 535 p., 1882. Paris, E. Leroux. 7 fr. 50.

4. — **158. MANUEL D'ARCHÉOLOGIE GRECQUE,** par Maxime Collignon, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux. In-8, 368 p., 141 gravures. Paris. A. Quantin, 1881. 3 fr. 50.

4. — **159. ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE JURIDIQUE.** De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien, par Édouard Cuq, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la faculté de droit de Bordeaux. In-8, 145 p. Paris, Ernest Thorin, 1881. 5 fr.

4. — **160. ASCLEPIEION (l') D'ATHÈNES** d'après les récentes découvertes. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris par Paul Girard, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse. In-8, 134 p., 4 planches. Paris, 1882. Ernest Thorin. 5 fr. 50.

4. — **161. THÉATRES (les) D'AUTOMATES** en Grèce au IIe siècle avant l'ère chrétienne, d'après les Automates d'Héron d'Alexandrie, par M. Victor Prou, ingénieur civil. In-4° 162 p. Paris. Imprimerie nationale, 1881. 4 fr.

4. 5. — **162. MÉLANGES BIBLIQUES.** La Cosmogonie mosaïque, d'après les Pères de l'Église, suivie d'études diverses relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament, par F. Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, avec une carte et des illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé Douillard architecte. In-12, 53?. Paris. Berche et Tralin, 1882. Prix : 4 fr.

Le tome second de l'*Histoire grecque* de Curtius se termine par un tableau de la prospérité dont jouissait Athènes grâce à l'administration de Périclès. Mais cette prospérité contenait le germe d'une guerre inévitable. Les États confédérés étaient, on le sait, plutôt des états esclaves que des états alliés; ils nourrissaient une haine sourde contre leurs oppresseurs. Le différend corintho-corcyréen fut l'étincelle qui alluma l'incendie. La ligue péloponésienne s'unit à Corinthe, et bientôt la guerre devint générale. Dans les paragraphes 3, 4 et 5 du chapitre I, l'auteur nous fait assister aux premières hostilités pendant lesquelles Athènes fut dirigée par Périclès. La peste qui ravagea l'Attique et fit de nombreuses victimes, enleva aux Athéniens leur chef. Le chapitre se termine par un portrait de Périclès.Les Grecs ont été sévères pour l'orateur athénien ; Platon, Aristote lui-même, l'ont rendu responsable des excès de la démagogie; M. Curtius prend sa défense, et rend hommage à Thucydide, qui nous permet d'apprécier plus justement le rôle du démocrate athénien.

Le chapitre II contient la suite des événements jusqu'à la paix de Nicias. Athènes voit sa fortune arrivée à l'apogée, puis décliner rapidement. L'auteur nous raconte les péripéties diverses de ce drame, la prise de Mitylène, de Pylos, de Sphactérie. L'expédition de Brasidas en Thrace. Notons en passant que M. Curtius place en 424 la rédaction du traité de la République des Athéniens, et par conséquent, se rangeant à l'opinion de Kirchkoff, en refuse la paternité à Xénophon. Après avoir, dans le chapitre III, fait le tableau de la civilisation grecque en Sicile et dans cette partie de l'Italie, appelée justement la Grande-Grèce, M. Curtius nous raconte l'expédition des Athéniens en Sicile. Le principal personnage d'Athènes, pendant toute cette période, c'est Cléon. L'auteur nous montre à l'œuvre cet orateur habile, exploitant la crédulité des masses avec un talent extraordinaire, ne cherchant pas, comme Périclès, à triompher par la raison, mais à gouverner en se servant des passions populaires.

ligne 7 (à partir du bas), le mot électif est inexact, il est rectifié du reste par la ligne suivante, où il est dit que le prêtre d'Asclépios était désigné par le sort.

— M. Victor Prou a publié un tirage à part d'un mémoire lu par lui à l'Académie des inscriptions, sur *Les théâtres d'automates dans l'antiquité*. La simple publication du traité d'Héron de Syracuse montre que M. Magnin s'est trompé quand il affirme dans son *Histoire des Marionnettes* qu'on ne trouve chez les anciens aucune trace de l'application de figurines articulées à des représentations dramatiques. Après avoir rappelé sommairement les études de Thévenot, de M. Th. Henri Martin sur le traité dont il s'occupe, M. Prou étudie les sept manuscrits existant aujourd'hui à la Bibliothèque nationale du traité d'Héron. Il restitue certains passages, et étudie les divers mécanismes décrits dans le traité. Ces mécanismes correspondent à deux genres distincts de représentation scénique : le théâtre mobile, et le théâtre fixe. Le premier livre du traité d'Héron décrit l'apothéose de Bacchus, scène unique où tous les personnages rangés d'avance autour du dieu, exécutent leur rôle à ciel ouvert sans changement de décors, tandis que le public est rangé autour. Dans le second livre, sur un théâtre fixe se déroule, avec entr'actes et changements de décors, la légende de Nauplius. Héron préfère de beaucoup le théâtre fixe, et pour la simplicité de son mécanisme, et pour la facilité des combinaisons scéniques.

Le texte est publié avec le plus grand soin, traduit et annoté; l'auteur a refait, d'après les calculs d'Héron, les figures destinées à faire comprendre le texte ; nous avons ainsi une excellente édition des Αὐτοματοποιϊκά. Une table analytique où tous les mots grecs sont donnés avec leur traduction et l'indication des passages où ils sont expliqués, double, si l'on peut dire, la valeur de l'ouvrage. Nous devons remercier M. Prou d'avoir mis au service de l'archéologie grecque ses connaissances techniques d'ingénieur.

— Il pourra paraître étonnant à quelques lecteurs que nous joignions aux ouvrages dont il est parlé plus haut le volume que vient de publier M. l'abbé Vigouroux et qui a pour titre *Mélanges bibliques*. Nous l'avons fait afin de montrer à ceux qui n'en seraient pas assez convaincus, l'utilité qu'il y a à connaître les institutions des peuples anciens pour expliquer la Bible. L'Archéologie, la Numismatique, l'Épigraphie, voilà des sciences qui, pour bien des gens, n'ont aucun rapport avec l'exégèse. Il n'en est point ainsi cependant. M. Vigouroux a déjà montré, dans un autre ouvrage, les ressources que les

découvertes modernes faites en Palestine, en Égypte, en Assyrie, mettaient au service de celui qui voulait connaître l'Ancien Testament. Dans le présent volume, le savant sulpicien, après avoir reproduit divers articles insérés précédemment dans des revues ou des journaux sur la *Cosmogonie mosaïque d'après les Pères,* sur la *Critique naturaliste allemande,* sur les *Inscriptions du Sinaï,* sur *Suzanne,* sur *Les Samaritains* et *Les synagogues au temps de Jésus-Christ,* cherche à tirer parti de l'épigraphie et de la numismatique grecque et romaine, pour étudier les *Actes des Apôtres,* comme il a étudié les livres de l'Ancien Testament.

Aucun livre plus que celui de saint Luc n'a de points de contact avec l'histoire, l'administration, la géographie grecque et romaine. Jamais l'auteur des actes ne fait un faux pas. Là même où les critiques anciens lui reprochaient de se tromper, il a raison contre eux. Il place à Cypre un proconsul ; erreur manifeste, disait-on, puisque Cypre était province impériale, et par conséquent gouvernée par un propréteur. Or il se trouve précisément qu'en 22 avant J.-C., l'empereur rendit Cypre au sénat, et que par conséquent les gouverneurs de la province furent dès lors des proconsuls. Les inscriptions et les médailles nous font connaître plusieurs de ces magistrats ; enfin, M. Di Cesnola a eu le rare bonheur de découvrir un monument cypriote daté du proconsulat de Paulus. On ne pouvait demander une confirmation plus éclatante. Sur Philippes, l'Épigraphie ne nous fournit que des renseignements peu importants. Il n'en est pas de même à Thessalonique. Ville libre, cette cité était gouvernée par des *politarques.* Ce mot déconcertait les hellénistes ; ce devait être une faute pour *poliarques.* Or, voici que les inscriptions nous donnent précisément ce titre, Pococke, M. Heuzey et M. l'abbé Duchesne ont relevé dans leurs voyages en Macédoine diverses inscriptions où ce titre est mentionné, exactement avec la même orthographe. Les découvertes de M. Wood à Éphèse nous font mieux connaître le culte de la grande Diane des Éphésiens et les divers magistrats dont il est question dans ces actes, proconsuls, grammates, asiarques. Les inscriptions comme les actes qualifient Éphèse de Néocore de Diane. Enfin, M. Clermont-Ganneau a découvert à Jérusalem une stèle portant défense aux étrangers de pénétrer dans le lieu saint sous peine de mort. Cette stèle explique l'émeute des Juifs quand on accusa saint Paul d'avoir introduit un gentil dans l'enceinte sacrée.

On voit par là combien il importe d'être au courant du progrès des sciences historiques. A mesure que la lumière se fait, l'autorité de

nos livres saints devient plus solide. M. Vigouroux a rendu service à la science ecclésiastique en montrant quel profit on peut tirer des études qui semblent lui être le plus étrangères.

E. MILL.

4. 5. — 163. HISTORIA s. p. n. BENEDICTI A SS. PONTIFICIBUS ROMANIS GREGORIO I. Descripta et Zacharia græce reddita nunc primum e codicibus sæculi VIII. Ambrosiano et cryyptensi-Vaticano edita et notis illustrata cura Josephi Cozza — Luzi, abbatis monachorum basiliensium Cryptæ Ferratæ et Bibliothecæ Vaticanæ Scriptoris. — Typis abbatiæ Cryptæ Ferratæ. — Roma, Spithover. 1881. In-8° de XXXII-191 p.

En lisant le titre que nous venons de transcrire, nul ne s'attend à ce que nous nous arrêtions à faire connaître le fond même du livre ; il en est peu d'aussi connus et d'aussi admirés de tous les lecteurs sérieux. Saint Grégoire le Grand, disciple de saint Benoît, avant de monter sur le trône apostolique, consacre tout le second livre de ses dialogues à raconter ce que Constantinus, Valentianus, Simplicius et Honoratus, qui avaient vécu dans l'intimité du saint Patriarche des moines, lui avaient rapporté de ses actions particulièrement de ses miracles. Lui-même nous dit clairement que c'est peu de chose auprès de tout ce que mériteraient les actions d'un si grand homme: « Hujus ego omnia gesta non didici, sed pauca que narro, quatuor « discipulis illius referentibus agnovi... » Ce peu que rapporte Grégoire est donc d'une authencité parfaite puisqu'il le tient de la bouche même des témoins des faits, et ces témoins sont des hommes d'une telle valeur personnelle qu'ils ont été choisis pour abbés à la suite de saint Benoît lui-même. Outre cette qualité d'authenticité, le livre écrit par saint Grégoire renferme un fond si riche de doctrine et la diction est si pénétrée d'onction,que nul ouvrage ne fut plus transcrit, et par conséquent plus étudié, durant tous les siècles du moyen-âge de la fin du VIᵉ au XIVᵉ siècle. Après la sainte Ecriture, c'est par la méditation de ces pages, simples en apparence, remplies d'une vertu divine en réalité, que se sont formées ces races puissantes de cénobites qui exercèrent une action si heureuse sur la société de leur temps.

Témoin du fruit que produisait ce livre, saint Zacharie, qui avait été élevé aussi dans le monastère de Latran et par conséquent sous la règle de saint Benoît, le traduisit en grec qui était sa langue d'origine. On sait qu'il occupa ensuite la chaire de saint Pierre durant dix ans;

mais pour des raisons qu'il est facile de découvrir son livre n'eut pas en Orient la portée que celui de saint Grégoire obtint en Occident. Malgré la différence profonde des mœurs, en dépit même de l'affaiblissement des convictions chrétiennes dans un trop grand nombre d'âmes, l'œuvre de saint Grégoire continue d'être admirée de tous par l'onction pénétrante dont elle est remplie. Il nous souvient parfaitement d'avoir entendu Ozanam soulever des applaudissements enthousiastes dans tout son auditoire à la Sorbonne, en 1844, par la traduction littérale de deux chapitres du dialogue de saint Grégoire. Dans son ouvrage des moines d'Occident, où l'on trouve des pages admirables à côté de passages faux et dangereux, M. de Montalembert n'a point de chapitres plus remarquables et où l'on sente plus puissamment la vibration d'un sentiment généreux et chrétien que ceux qui sont empruntés au livre de saint Grégoire.

Un tel livre était digne de rencontrer un éditeur d'un mérite exceptionnel; il l'a rencontré dans le très savant abbé de Grotta Ferrata. Ce docte prélat déjà connu par plusieurs publications d'ouvrages sur l'antiquité chrétienne et spécialement sur les liturgies grecques, n'a rien négligé pour donner à son travail la perfection dont il était susceptible. Dans les *prolegomena* placés en tête, Dom Joseph Cozza-Luzi fait voir de quelle estime l'ouvrage des dialogues de saint Grégoire a joui tant en Occident qu'en Orient. Il cite avec prédilection les témoignages empruntés aux riches manuscrits de Grotta Ferrata, manuscrits qu'il connait si bien et qu'il communique avec tant de complaisance, comme nous avons eu le bonheur de le constater personnellement, il y a peu de mois. Il fait connaître ensuite les principaux manuscrits qui existent de cet ouvrage et les plus anciennes éditions. La première en date est de Venise, 1475; la seconde de Paris, 1499; la troisième de Rome 1505. En 1500, Dom Joseph-François Brixianus publia séparément à Venise le livre second des dialogues, c'est-à-dire la vie de saint Benoît, avec les quatre règles approuvées pour les religieux. Quant aux manuscrits Dom Mabillon croyait que les plus anciens étaient du IXe siècle, en effet ceux de Paris qui remontent le plus haut sont de cette date; mais à Rome, un manuscrit venu de Grotta Ferrata et maintenant à la bibliothèque Vaticane, et un autre de la bibliothèque Ambrosienne à Milan sont évidemment d'un siècle antérieur, c'est-à-dire du VIIIe. De même pour le texte de saint Zacharie ou la version grecque, le manuscrit du Vatican n° 166 est certainement le plus ancien connu, il porte des caractères qui le rapprochent de l'époque du saint pontife mort en 752. Après avoir

homme est assez gentil. » Que conclure de l'appréciation du fameux maître de chapelle ? C'est que, comme nous l'avons dit, il ne suffit pas d'être artiste pour faire de la vraie musique religieuse ; il faut plus que du talent, plus que de la science musicale. A ce Maître qui veut interpréter les élans de notre cœur vers Dieu, nous demandons la foi et une foi vive et profonde.

Ce n'est pas tout ; nous voulons encore qu'il s'inspire des saines traditions que nous ont léguées les siècles religieux ; nous exigeons qu'il soit de la race de ces hommes glorieux dont parle l'Écriture, « de ces hommes qui ont recherché par leur habileté l'art des accords, mais qui en même temps étaient riches en vertus et aimaient avec ardeur la véritable beauté ». Certes, nous savons et nous sommes heureux de proclamer qu'il y a eu et qu'il y a encore dans les temps modernes des rejetons de cette illustre famille : mais ne leur arrive-t-il pas de céder au courant du jour, et de se laisser entraîner à faire de la musique théâtrale ? Est-ce bien un morceau vraiment religieux que le *Gloria in excelsis* de la Messe composée par J. Haydn lui-même, en l'honneur de sainte Ursule ? Quant aux airs d'opéras du P. Lambillotte, nous nous contenterons de dire que c'est de la musique à l'Église et non de la musique d'Église.

Il ne faut donc pas s'étonner si des travaux importants ont été entrepris, si des Académies ont été fondées, si un congrès se prépare en ce moment dans la patrie du célèbre moine d'Arezzo pour ramener le plain-chant et la musique religieuse aux saines traditions du moyen âge. Ce mouvement de retour aux âges de foi, le Saint-Père a daigné le bénir et l'encourager. A côté de ces grandes entreprises, il est bon de signaler les efforts des vrais amateurs du chant religieux pour coopérer dans leur humble sphère à cette grande œuvre de restauration. M. l'abbé Richard, professeur au petit-séminaire de Plombières-lez-Dijon, a publié, avec l'approbation et les encouragements de Monseigneur l'Évêque, une première série de chants latins, propres à être exécutés pendant les messes basses, les saluts du T.-S.-Sacrement, etc. Au lieu de ces cantiques fades et insipides où souvent les paroles ne sont pas plus religieuses que la musique, l'auteur a voulu offrir aux *séminaires*, aux *pensionnats catholiques*, aux *petites maîtrises* et aux *pieuses confréries*, un choix des plus belles inspirations de la musique d'Église, un ensemble de morceaux où la beauté de la forme répond à l'élévation des pensées, à la piété des sentiments. Son but, nous dit-il dans sa préface, « est de donner à la fois de la musique *sérieuse* et *populaire* ». Comme le disait la

Chronique religieuse du diocèse de Dijon, les mélodies reproduites ou composées par M. l'abbé Richard sont marquées au coin du bon goût ; elles se distinguent par leur allure simple et par leur caractère profondément religieux. Nous félicitons vivement l'auteur d'avoir si bien atteint le but qu'il poursuivait. Vraiment ces vieilles hymnes, ces proses, ces motets des anciennes liturgies sont pleins de grâce et de mélodie, et l'accompagnement qu'y a joint l'auteur se recommande par son élégance et sa simplicité. Ajoutons en terminant que l'impression est parfaite et ne laisse rien à désirer. Nous finirons en souhaitant à M. l'abbé Richard un succès bien mérité et en nous associant au vœu qu'il exprime : « Puisse ce petit recueil prêter quelques accents aux âmes fidèles et les aider à chanter au ciel le divin cantique de l'Agneau. »

P. L. M.

4. 5. — **258. ROLE DE LA PAPAUTÉ DANS LA SOCIÉTÉ, par M. l'abbé François Fournier, docteur en théologie. Un vol. in-8° de VIII-560 p. (1881). Paris, à la Société générale de librairie catholique. 6 fr.**

Dans la longue et parfois menaçante épreuve que traverse, depuis trois siècles, la Chaire Apostolique, les uns insultent aux malheurs des Papes ; d'autres, redoutant la trop profonde influence du Saint-Siége, sont bien aises de le voir déchu de la souveraineté et réduit en esclavage ; d'autres, ne voyant point d'où peut venir le salut, désespèrent de la situation et s'en accommodent par indifférence, lassitude ou lâcheté ; d'autres, les vrais croyants, prient et espèrent l'éclat d'un prochain triomphe. Les pages que nous annonçons, en relevant le prestige de la Papauté, sont destinées à fermer la bouche des uns, à encourager les autres, à les reconforter, au milieu des déchirements de la lutte, par les consolations de l'espérance.

Jésus-Christ, venu pour tout restaurer par la grâce de la rédemption, fonda pour distribuer sa grâce et sa lumière, la sainte Église et posa cette Église sur le fondement de cette grande institution qu'on appelle la Papauté ; il fit du Pape le centre unitaire du gouvernement ecclésiastique ; l'organe, souverain et infaillible, de la doctrine dogmatique, morale et disciplinaire de l'Église ; le foyer d'où partent tous les rayons illuminateurs et vers lequel convergent tous les regards du monde ; il l'investit d'une principauté monarchique, douée de toutes les prérogatives nécessaires pour lui assurer la catholicité de temps et de lieux ; en sorte que la Papauté est et sera constamment à la tête, au centre et au bas de la pyramide religieuse et sociale.

Comme le Christ qu'elle représente sur la terre, la Papauté est, *pour les individus*, la voie, la vérité et la vie : la voie, c'est-à-dire le droit chemin par où doivent passer tous les voyageurs d'ici-bas pour parvenir au but de leur destinée, autrement la puissance devant laquelle doivent s'incliner tous les enfants des hommes pour recevoir les saintes consignes d'une droite conduite ; — la vérité, c'est-à-dire la maîtresse, la ménagère, la gardienne, au besoin la vengeresse des oracles de la révélation ; — la vie, c'est-à-dire, dans l'ordre des institutions, le principe surnaturel et vivifiant des œuvres, parce qu'elle a reçu le dépôt des sources authenthiques de la grâce. Dieu a fait du Pape le pasteur des agneaux et des brebis ; le confirmateur, permanent et infaillible, des princes et des citoyens : *Pasce agnos, confirma fratres.*

La Papauté étant la voie, la vérité et la vie, il est évident qu'elle est, par suite, *pour les peuples*, la source, la nourrice, la force créatrice et féconde de tous les éléments de la civilisation : par les connaissances qu'elle inculque et les vertus qu'elle inspire aux hommes, elle en fait des atomes constitutifs de l'ordre social ; par la constitution morale qu'elle donne à la famille et à la société, elle assure également le respect du droit et l'accomplissement du devoir ; par sa charité inépuisable, elle assiste l'enfant, la femme, le faible, le pauvre et le vieillard ; enfin par l'idéal qu'elle propose et les travaux qu'elle provoque, elle concourt à tous les progrès des arts, des sciences et des lettres. La Papauté, c'est le phare et la forteresse de la civilisation dans toutes ses phases, des races dans leurs évolutions, de l'humanité dans la marche qui doit remplir les desseins de Dieu sur le monde.

Pour justifier ces titres et remplir cette mission ; il faut, à la papauté, une constitution divine qui lui assure la perpétuité dans le temps et la victoire sur tous ses ennemis. Jésus-Christ n'a point manqué à la Chaire du Prince des Apôtres. Tranquillement assise sur le roc inébranlable des divines paroles et des promesses divines, cette reine illustre regarde tranquillement les siècles glisser devant son trône et les générations amies ou ennemies s'évanouir à ses pieds : *Sedet, æternumque sedebit.*

La question de la Papauté est donc, au fond, la question du salut des hommes et de la paix du genre humain. Mais pour faire prospérer les peuples et sauver les hommes, il faut soutenir, contre leurs passions et leurs égarements, une lutte éternelle. La Papauté n'est donc pas appelée à régner, sous l'effusion pacifique de la lumière et de

l'amour ; elle ne peut guère éclairer et régénérer qu'au milieu des combats. Pierre, crucifié la tête en bas, est le portrait vivant de tous ses successeurs.

Depuis trois siècles la guerre à la Papauté, est le mot d'ordre spécial de toutes les puissances de l'enfer. Le Pape découronné, enchaîné, renié, errant sur la terre ou enfermé dans une prison, c'est, plus ou moins, l'objectif de toutes les erreurs, de toutes les négations, de toutes les tyrannies. Il ne plaît, ni aux sophistes ni aux despotes, que le genre humain ait un pasteur catholique. Tous les dilapidateurs du patrimoine intellectuel et moral de l'humanité, tous les usurpateurs des libertés et des droits, ont également l'hypocrisie de se vêtir en bergers : dans la fable, ils se contentent de l'écrire sur leur chapeau ; en histoire, ils s'efforcent d'y atteindre, seulement, ces étranges bergers tiennent le troupeau à la corde et le dirigent avec l'épée. Ce qu'ils poursuivent, ce n'est pas le bien du troupeau mais leur propre bien. La laine, le lait, la chair, le sang des agneaux et des brebis forment les appoints de leur ministère. Si bien que pour la pauvre et imbécile espèce des moutons vêtus, l'alternative se réduit à être gouvernée par les Papes, Vicaires de Jésus-Christ, ou volée et mangée par des loups, Vicaires de Satan. — Dans la terrible vision où Lamennais représente des rois, vendus au diable, buvant dans des crânes le sang de leurs sujets, tout n'est pas faux. Il y a, sous la couronne, des échantillons de cette scélératesse, et, pour y atteindre, il n'est pas nécessaire d'être roi.

Notre auteur, en venant à cette question aussi palpitante d'intérêt que saisissante d'actualité, ne la traite ni en théologien, ni en historien, ni en controversiste ; il ne veut ni écrire une histoire positive de la papauté, ni une œuvre dogmatique, ni courir sur les brisées du comte de Maistre. Dans la pensée, très-juste, que tout le monde ne peut pas lire de gros livres, il dessine un plan général, un tableau synoptique, un panorama qui reproduit sommairement les faits principaux de la merveilleuse action des Papes sur le monde. Chaque chapitre est une synthèse ou viennent s'enchâsser les faits d'un certain ordre, « une gerbe lumineuse, dit-il, composée des pensées les plus saillantes qui ressortent du sillon de l'histoire et jaillissent de son sein comme des rayons brillants qui, se détachant du soleil, dissipent les ténèbres de la nuit, portent la chaleur, la lumière, la vie, la fécondité partout où il pénètrent. » Nous espérons qu'il sera favorablement accueilli et lu avec édification.

Pour éviter toute confusion dans ses tableaux, l'auteur classe avec

soin les faits et en précise les contours; de plus, pour que personne ne s'abuse, l'auteur nous avertit qu'il emploie indifféremment, comme synonymes, les mots Papauté, Saint-Siège, Souverain Pontife, Église. En effet dans un corps mystique ou réel, les opérations des membres peuvent être indifféremment attribuées au corps en général ou à la tête qui commande. Nous n'avons donc ici point à craindre les subterfuges du gallicanisme.

En résumé, l'ouvrage de M. Fournier, exact dans l'ensemble et dans les détails, offre, sur l'histoire des Papes, des vues synthétiques ; il ramène à sept ou huit considérations, les faits importants ; et permet, aux lecteurs pressés d'aboutir, d'arriver promptement au but. Tout ce qui rend justice aux Papes est important, surtout dans la France républicaine ; pour ce motif, nous saluons avec sympathie l'ouvrage du savant prêtre de Digne.

Pour faire une part à la critique, nous disons que le mot *rôle*, inscrit au titre, ne nous plaît qu'à demi. La Papauté remplit une mission divine, non un rôle, si noble soit-il. Nous nous demandons ensuite, si l'histoire des Papes, abrégée en un seul volume et sur un plan presque mystique, au moins pour la première partie, n'offrira pas, aux lecteurs peu instruits, sinon l'obscurité, du moins une certaine difficulté de bien saisir les choses. C'est un peu l'écueil de tous les abrégés : *Brevis esse laboro, obscurus fio :* par ci par là, en lisant notre volume, nous avons éprouvé certain embarras d'esprit, et, modestie à part, nous ne nous mettons pas au nombre de ceux qui ignorent l'histoire des Pontifes Romains. Mais le grand, le terrible obstacle que doit rencontrer ce livre, d'ailleurs sérieux et docte, c'est le voisinage du *Livre du Pape*, par le Comte de Maistre. En 1820, le livre *Du Pape* a ramené la France à l'étude de l'histoire pontificale ; en 1848, la Théologie du cardinal Gousset nous a fait connaître exactement la monarchie des Papes et l'étendue de leurs prérogatives souveraines. Il n'est pas permis à un homme instruit de ne savoir pas sur le bout du doigt, ces deux ouvrages ; ceux qui parleraient du Pape sans les avoir étudiés à fond seraient un peu comme ceux qui jugent les livres sans les lire. Le livre du Pape, cependant, tout admirable qu'il soit, a beaucoup vieilli pour certaines parties, et, sous d'autres, est fort en retard. Il est certainement défendu d'y toucher, comme il est défendu de refaire les *Pensées* de Pascal ou une satire de Boileau. Mais, sans déroger au respect que réclame le génie, ne pourrait-on pas marcher utilement sur ses traces ? L'ouvrage dont nous parlons en ce moment, m'a mis en tête l'idée d'un ouvrage

calqué, quant au plan, sur les divisions de comte de Maistre ; rempli, quant à la doctrine, des enseignements du cardinal Gousset ; augmenté, bien entendu, de toutes les découvertes et progrès de la science historique ; écrit... ah pour ceci, on ne peut offrir à personne la plume de J. de Maistre, mais chacun écrit avec la sienne, et pourvu qu'il ne cherche pas à trop bien faire, il fait très-bien. A l'auteur du *Rôle de la Papauté dans la société*, je réclame donc la *Mission divine de la Papauté dans l'histoire :* il complétera ainsi son œuvre première, il envisagera son sujet sous ses deux aspects les plus importants ; il nous donnera surtout, en bref, l'ouvrage nécessaire à notre temps, le phare qui éclaire les hommes de bonne volonté, la boussole qui aide à revenir au port, ceux qui, affolés par les utopies ou les passions du jour, ont, à la lettre, perdu la tramontane.

Monsieur Fournier, à l'œuvre !

Justin Fèvre.
Vicaire général.

4. 259. **SOUVENIRS LITTÉRAIRES,** par Maxime du Camp de l'Académie Française. Tome I. Un vol. in-8°, vi-584 p. 1882. Paris, Hachette. 7 fr. 50.

Je les avais lus dans la *Revue des Deux-Mondes* où ils ont paru d'abord, ces *Souvenirs,* avec une curiosité qu'excitait encore... « la suite au prochain numéro. » Je viens de les relire, — en deux haleines, — dans le bel in-octavo de la maison Hachette.

Les premiers chapitres : *l'Enfance* et *l'Ecole,* sont charmants. « Le matin de la vie, disait Chateaubriand, est comme le matin du jour, plein de pureté, d'images et d'harmonies. » Remarquons-le toutefois, Dieu est absent de ces pages et du volume tout entier.

M. Maxime Du Camp sait « planter » ses personnages et leur donner du relief, de la chair et des os. Vous le voyez, petit enfant, ne sachant pas lire encore, mais déjà avide d'*histoires,* se basarder avec Louis de Cormenin, son ami, auprès du terrible Timon : « Monsieur, racontez-nous quelque chose... » et Timon, absorbé sans doute par un pamphlet nouveau, les mettant tous les deux en pénitence derrière son fauteuil (1).

La grand'mère, coiffée à la Titus, comme les élégantes du temps de la Révolution, ne dirait-on pas, tant elle est bien peinte, qu'elle sort du cadre ? Regardez ! Elle est assise dans une bergère dont les bras sont terminés par des têtes de cygne en bronze doré... Ecoutez !

1. Page 3.

l'enseignement. — Le Dieu-Etat. — La résistance. — Le divorce. — Les projets de loi du kulturkampf républicain. — Laïcisation des hôpitaux. — Le budget. — M. Le Play et la réforme sociale. — Deux étoiles dans la tempête. — Les crimes de l'Irlande. — Les sectes en Russie, en Belgique et en Espagne — La dernière révolte en Egypte. — La mort de Garibaldi, par un ancien magistrat — VI. Bibliographie. — La Question agraire en Irlande (Paul Fournier), C. I. — Vie de Mgr Plantier évêque de Nîmes (abbé Clastron).

Revue Générale.

JUIN. — I. Le P. Lacordaire peint par lui-même, par M. Jules Camauer. — II. Frédéric le Play, sa vie et ses œuvres, par M. Ch. Dejace, Avocat à la Cour d'appel de Liège. — III. La logique de l'hypothèse, par M. Paul de Favereau de Jeneret, conseiller provincial. — IV. Darwin et le Darwinisme, par M. A Prost, professeur à l'Université de Louvain. — V. Les Rivaux, nouvelle australienne. — VI. Une page de l'histoire d'une baleine, par M. Van Beneden, professeur à l'Université de Louvain. — VII. Deux décades de l'industrie anglaise. — VIII. Le prince Eugène de Caraman Chimay, par Un Ami. — IX. Situation présente de l'Espagne, par M. C. M. Perier. — X. Concours. — XI. Table des matières du tome XXXV.

Scienza (la) e la Fede.

20 AVRIL. — L'enseignement des évêques à l'occasion du carême de 1882. — A quoi sert, théoriquement et pratiquement, le domaine temporel du Pape: I. Le siège de Saint-Pierre et la chute de l'empire d'Occident. — Sur une nouvelle interprétation du 1er chapitre de la Genèse. I. — Recensions : De la souveraine et infaillible autorité du Pape dans l'Eglise et dans les rapports avec l'Etat, par le P. Paul Bottala, S. J. — Variétés : Les pèlerins belges au Vatican, avec le discours du Saint-Père. — Chronique religieuse : Rome, Naples, Espagne, Suède.

30 AVRIL. — La hiérarchie catholique : continuation d'une série d'articles sur le clergé catholique et la civilisation, — La scolastique dans la controverse Gersonienne. — Le duel, au point de vue de la religion, de la raison, de la justice, du bien de l'Etat. — Revue bibliographique : Le capucin saint Laurent de Brindes, par le P. Bonaventure de Sorrente ; La Grande erreur de nos temps, ou le libéralisme expliqué aux fidèles par demandes et par réponses. — Bibliographie. — Variétés : Audiences et discours du Saint-Père ; décrets de la S. Congrégation des Rites ; le marquis de Pombal et son centenaire ; les études littéraires dans les instituts techniques d'Italie. — Chronique religieuse : Rome, Naples, Lombardie, Belgique, Allemagne, Hongrie, Turquie, Indes anglaises.

Scuola (la) cattolica.

30 AVRIL. — Cardinal L.-M. Parocchi : L'horreur du surnaturel. — Pietro Rota, archev. de Carthagène ; Le Syllabus de Pie IX commenté. — Luigi Nicora : Le Pape et l'appel des étrangers en Italie. — P. Merigln : Le premier centenaire de Pietro Metastasio. — P. Nicosia : Traité théologico-philosophique sur la matière première. — Avv. Brasca : Les journaux. — Revue de la presse. — Nouvelles politiques. — Documents : Adresse des évêques siciliens au Pape Léon XIII, comme une solennelle protestation de tout ce qui s'est dit ou fait contre la papauté à l'occasion de l'anniversaire des vepres siciliennes et de la présence de Garibaldi ; réponse du Saint-Père.

Tour (le) du Monde.

20 MAI. — Voyage d'exploration à travers la Nouvelle-Grenade et le Venezuela (Rios Magdalena, de Lesseps ou Guaviare, Orinoco), par le docteur Crevaux, médecin de 1re classe de la marine, officier de la légion d'honneur, et E Lejanne, pharmacien de la marine. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Riou.

27 MAI. — A travers la Toscane, par M. E. Müntz. — 1881. — Texte et dessins inédits. — Neuf gravures de H. Catenacci, Taylor, Paul Moutet, Ch. Kreutzberger, Tofani et D. Lancelot.

3 JUIN. — A travers la Toscane, par M. E. Müntz. — 1881. — Texte et dessins inédits. — Neuf gravures de H. Catenacci, G. Bénédict, Ch. Kreutzberger, Hubert Clerget et D. Lancelot.

10 JUIN. — Excursion au Samourzakan et en Abkazie, par Mme Carla Serena. — 1881. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Taylor, A Sirouy, P. Langlois, P. Fritel et A. Ferdinandus, avec une carte.

17 JUIN. — Excursion au Samourzakan et en Abkasie, par Mme Carla Serena. — 1881. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Taylor, P. Langlois, Y. Pranishnikoff et D. Lancelot.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Un des Propriétaires, Gérant :

G. RETAUX.

TABLES

I

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA Bibliographie catholique, A L'OEUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.

3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.

4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.

5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.

6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.

*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.

†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.

A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.

Y. — les livres absolument MAUVAIS.

M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R. *Placée après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.

Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être lu *que par quelques-uns*, et pour des raisons *exceptionnelles*.

NOTA. Un petit trait (—) placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires ; ainsi, 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A

B

C

D

E

F

I

J

L

M

Q

R

S

T

V

W

Z

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

A

B

C

D

2342. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

2487. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.